

CIRCULAIRE ACADEMIQUE

20ème FOULEE BLANCHE DES JEUNES

Lieu : Autrans

Date : Mercredi 22 janvier 2020

Horaires : 9h00 16h00

Restauration : panier tiré du sac

Actions éducatives :

- ✓ stand sport santé du CD38, découverte de sports en réalité virtuelle,
- ✓ stand Espoir Isère contre le cancer, information sur la vaccination du papillomavirus en collaboration avec le Service santé prévention du Département, le Centre de dépistage des cancers
- ✓ lutte contre les déchets avec l'intervention d'une brigade verte de jeunes officiels UNSS,
- ✓ lutte contre le harcèlement scolaire, Escape Games avec le réseau CANOPE,

Ateliers sportifs

- ✓ biathlon
- ✓ ski nordique
- ✓ des ateliers à découvrir sur place : boxe, aviron...

Michèle Arnaud,
Présidente de la Foulée Blanche

et

Christophe Malenfant,
directeur régional UNSS, académie de Grenoble
conseiller technique sport scolaire auprès de la rectrice

vous souhaitent une excellente journée de ski nordique, de pratique sportive,
de découverte, de partage, de convivialité, de plaisir...



MODALITES PRATIQUES

Si l'on vient à la Foulée Blanche c'est pour faire du SKI DE FOND 😊. Cela veut dire que l'épreuve de l'après-midi est obligatoire pour tous les participants...

1. Inscriptions sur OPUSS (filtrer par activité ski nordique)

Les dates d'inscription définies permettent la préparation de l'évènement et également la finalisation des plans de transport.

- Cet évènement n'est pas ouvert aux non licenciés UNSS.
- Ouverture d'OPUSS : du **10 décembre 2019 au lundi 13 janvier 2020 à 8h00**.
- Aucune inscription n'est possible après cette date.
- Inscription obligatoire de tous les accompagnateurs.
 - Inscription des JO organisateurs : JO reporter, JO éco responsable, JO coach, JO secouriste
- Merci d'informer le degré de handicap par mél à sr-grenoble@unss.org.
- Edition des inscrits sur OPUSS (à déposer à l'accueil).

2. Validation d'inscription :

- Le 14 janvier 2020, le SR Grenoble envoie à chaque établissement inscrit :
 - La liste des établissements engagés avec le nombre de participants et les coordonnées des établissements.
 - La liste des collègues engagés afin de combler éventuellement les places disponibles dans les cars sous condition expliquée ci-dessus.

3. Jeunes officiels

- Chaque établissement met à disposition de l'organisation un officiel (élève ou adulte).
- Son nom est à confirmer à l'accueil.
- Après son passage à l'accueil il rejoint la zone dédiée au Jo.
- Il reçoit les consignes sur sa tâche.

4. Actions éducatives :

- Une action « développement durable » N'OUBLIEZ PAS LE « PIQUE NIQUE RESPONSABLE » : repas tiré du sac (limiter les déchets respecter l'environnement = zéro déchet). Possibilité de s'abriter sous chapiteau.
- Une action en faveur de l'inclusion de tous les élèves.
- Une action en faveur de la santé et de la parité : venir nombreux (ses) permet de bien se placer, de rivaliser avec les meilleurs, se faire plaisir et participer à une action de sensibilisation aux bienfaits de la pratique sportive.

5. Accueil :

- Accueil spécifique des élèves en situation de handicap : au gymnase.
- **Ouverture de l'accueil : 09h00**
 - Passage obligatoire des AS dès leur arrivée sur site.
 - Donner le nom de l'officiel de l'établissement (élève ou adulte) qui est à disposition de l'organisation (éco-officiel + jeune organisateur).
 - Dépôt de l'extraction OPUSS actualisée (consignes Vigipirate)
 - Dépôt de la liste actualisée des accompagnateurs
 - Retrait des dossards.
 - **Le dossard est nominatif (étiquette avec nom sur le dossard).**
 - Obligation de restituer tous les dossards : coureurs, absents, abandons.

🔄 DOSSARDS : ATTENTION CELA PEUT VOUS COUTER CHER...

- Chaque dossard contient une puce qui permet l'enregistrement de l'arrivée des concurrents.
- Son coût est de 3 euros.
- **Toute puce électronique non restituée à l'organisateur est facturée 3 euros à l'AS.**

6. Prise en charge financière des déplacements

POUR LES LYCEES :

- La Région Auvergne Rhône Alpes, l'UNSS et les AS participent financièrement au transport.
- L'accompagnement financier de l'UNSS se fait pour partie par le contrat d'objectif passé avec la Région AURA ainsi que ses propres crédits d'animation.
- **Le nombre de places avec accompagnement financier est limitée à 1000 places. La participation financière est répartie pour 1/3 par les AS et 2/3 pour l'UNSS-AURA.**
- **Le nombre de places sans accompagnement financier est non limité. (Inscription distincte sur OPUSS).**
- Les factures libellées « Foulée Blanche » doivent être adressées :
Service régional UNSS GRENOBLE
INSPE-Bat F
30 avenue Marcelin Berthelot
38 100 GRENOBLE
- Les factures doivent parvenir au service régional avant le 28 février 2020.
- **Après cette date, l'action sera comptablement close interdisant tout mouvement financier. Aucune prise en charge sera possible. Pensez à suivre les relances avec vos transporteurs.**

POUR LES COLLEGES :

- La prise en charge financière est faite par l'UNSS et les AS.
- Si un collège complète un car « lycées », une participation au transport est facturée : 5€ par personne.
- Si le car est entièrement composé de collégien, l'accompagnement financier est de 0,04 euros du kms par personne transportée. Le nombre de participants est vérifié à l'accueil.
- L'aide est versée à l'AS qui a payée le car sur présentation de la facture acquittées transmise par mél à sr-grenoble@unss.org. **Délais de rigueur 28 février 2020.**
- Pas de limitation du nombre de participants.

7. Plan de transport

- Le plan de transport reste de la responsabilité des AS.
- Afin de générer la meilleure mutualisation possible, il est attendu un remplissage complet des cars. Pour cela il est nécessaire :
 - Se regrouper par département, par district, par secteur...
 - Se mettre en contact avec les établissements de la liste de votre secteur
 - L'établissement le plus éloigné commande le bus et assure le ramassage
 - Remplir au maximum les bus dans un respect d'économie des coûts de transport et de développement durable.
- Seuls les lycées qui respectent scrupuleusement les consignes ci-dessus sont pris en charge.

8. Matériel

- Chaque AS se charge d'équiper ses élèves en skis et autres.

9. Surveillance du site et des élèves

- **Les accompagnateurs sont responsables de leurs élèves y compris en cas de prise en charge par les pompiers ou le SAMU.**
- Pour tous les élèves, les accompagnateurs restent vigilants sur l'ensemble des espaces.
- Tout comportement déviant sera signalé au président d'AS chef d'établissement.

10. Inscriptions aux ateliers du matin :

- **POUR LE BIATHLON :**
 - Cet atelier compte dans le calcul du challenge du kilomètre
 - **1 équipe par établissement est attendu directement sur le stand.**
- **POUR LES AUTRES ACTIVITES :**
 - Ces ateliers ne comptent pas dans le calcul du challenge du kilomètre.
 - Inscription possible après le passage à l'accueil, directement les stands.

REGLEMENT JOURNEE UNSS

Règlement biathlon

- 4 tireurs maximum par établissement sont autorisés avec 5 balles chacun.
- Chaque balle qui atteint la cible rapporte 1 kilomètre.
- Bonification maximale par établissement : 20 kilomètres.
- Inscription sur place à l'accueil de l'activité ;
- **Fermeture de l'animation : 11h30.**

Règlement ski de fond (à réaliser obligatoirement par tous) 😊

- **13H00 : départ type MASS START**
- Deux parcours sont proposés : 5 km – 10 km
 - Le choix du parcours peut se faire pendant l'épreuve.
- Participation possible des accompagnateurs s'ils se sont inscrits sur OPUSS. Leurs kilomètres effectués sont pris en compte.
- Le passage sous l'antenne à la bifurcation du 5 km et du 10 km est obligatoire.
- Le passage sous l'antenne peut se faire dans un seul sens.
- **Principe des Challenges**
 - Chaque établissement totalise des kms pour :
 - Le challenge TRADITIONNEL
 - Le challenge FEMININ,
 - Le total des kms parcourus par les élèves, les accompagnateurs et les kilomètres obtenus au biathlon permettent de déterminer le classement.
- **14H00** : fermeture de la bifurcation vers le parcours de 10 km
- **15H30** : fin du classement (nécessité de respecter les horaires de remise des prix)
- **Les coureurs arrivés hors délais sont classés jusqu'à 16h00, mais ne comptent pas pour le challenge des kilomètres.**
- Il est donc primordial de réfléchir à l'utilisation du potentiel de chacun des coureurs.

Deux types de challenges récompensés :

Challenge traditionnel des kilomètres par établissement (collèges et lycées)

- Le classement s'effectue sur le **plus grand nombre de km parcourus.**
- Les kilomètres obtenus en ski de fond sont additionnés avec les kilomètres obtenus en biathlon.
- Classement collèges et lycées séparés.
- Remise des prix du challenge à partir de 16h00

Challenge du kilomètre féminin par établissement (collèges et lycées) remis en jeu chaque année

- Le classement s'effectuera sur le plus grand nombre de km parcourus
- Les kilomètres obtenus en ski de fond sont additionnés avec les kilomètres obtenus en biathlon
- Classement collèges et lycées séparés
- Remise des prix du challenge à partir de 16h00 attention la coupe sera remise en jeu chaque année !

Récompenses individuelles annexes :

- **Récompenses des 3 premiers individuels à l'arrivée de chaque course** : garçons collèges, garçons lycées, filles collèges, filles lycées